



République Française
Département de la Charente
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU ROUILLACAIS

Procès-Verbal

Séance du conseil communautaire du 24 février 2025

Nombre de conseillers
en exercice : 28
Titulaires présents : 22
Suppléants : 0
Pouvoirs : 2
Excusés : 6

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre février à 18 heures, le Conseil communautaire, dûment convoqué le 17 février dernier, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par La Loi, à la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Christian VIGNAUD, Président.

I. Ouverture de la séance à 18h00

Nombre de conseillers en exercice : 28

II. Vérification du quorum

Le président de séance procède à l'appel des conseillers communautaires en exercice.

Présents :

COURBILLAC : / **DOUZAT** : M. Pascal BURBAUD, **ECHALLAT** : M. Alain BRIAND, **GENAC** : M. Franc PINAUD, M. Éric COUVIDAT, **MARCILLAC-LANVILLE** : Marie-Annick ROY-PLANTEVIGNE, **MAREUIL** : Mme Claudine RODET, **MONS** : M. Patrick MESNARD **ROUILLAC** : Mme Dominique MANCIA, Mme Marie-France DUMOUT, M. Christian VIGNAUD, Mme Françoise ROY, M. Patrick GODICHAUD, Mme Nicole LANFRANCHI, M. Christian BERTON, Mme Elisabeth MASSON, **SAINT-AMANT-DE-NOUERE** : / **SAINT-CYBARDEAUX** : M. Francis ROY, M. Joël COBERAC, **SAINT-GENIS-D'HIERESAC** : Mme Stéphanie ROTURIER, M. Emmanuel RIPPE, **VAL D'AUGE** : M. Bernard SALAMAND, M. Alexandre GAUVIN **VAUX-ROUILLAC** : M. Jean-Guy CHAUVET.

Suppléants en situation délibérante :

Pouvoirs : M. Laurent BATY à Mme Stéphanie ROTURIER, M. Jean-Pierre VIDAL à M. Patrick GODICHAUD

Excusés : M. Gilles RIPOCHE, M. François PERROT, Mme Marina GRAMMATICO, M. Jean-Pierre VIDAL, M. Laurent BATY, Jean-Claude GUILLOT

III. Désignation du secrétaire de séance

Monsieur Le Président ayant ouvert la séance, procède en conformité à l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil. Madame Stéphanie ROTURIER est désignée pour remplir cette fonction.

IV. Adoption du procès-verbal de la dernière séance

Le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 27 janvier 2025 a été transmis par courriel le 31 janvier 2025. Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, adopte le procès-verbal du dernier conseil communautaire.

V. Décisions prises par le président en vertu de l'article L.2122-22 du C.G.C.T.

DATE	NATURE	OBJET	DESCRIPTIF
21/01/2025	PATRIMOINE	RAJOUT PRISES SALLE COMMUNAUTAIRE	DEVIS EIFFAGE D'UN MONTANT DE 1 169,49 € HT
27/01/2025	PATRIMOINE	ACQUISITION BATIMENTS MODULAIRES	DEVIS ALGECO D'UN MONTANT DE 25 627,82 € HT
28/01/2025	PATRIMOINE	CONTRAT ANNUEL ENTRETIEN INSTALLATION CHAUFFAGE, VENTILATION ET PLOMBERIE - MAISON DE SANTE	DEVIS PEROT D'UN MONTANT DE 701 € HT
30/01/2025	DECHETS MENAGERS	ETIQUETTES ERREUR DE TRI	DEVIS AJ GRAFIK D'UN MONTANT DE 1 020 € HT
30/01/2025	DECHETS MENAGERS	GOBELETS REUTILISABLES	DEVIS 22H10 CREATIONS D'UN MONTANT DE 862 € HT
31/01/2025	PATRIMOINE	ETUDES DE SOL COMPLEMENTAIRE - EXTENSION MEDIATHEQUE	DEVIS AGT GEOMETRES D'UN MONTANT DE 5 900 € HT

VI. Points à l'ordre du jour

En préambule, le Conseil Communautaire accueille Noëlie PINGAUD, membre de l'association Roses des Sables, participante au Trek'in Gazelles 2024 au Maroc, et bénéficiaire d'une subvention de la collectivité.

1. CRTE – Actualisation du plan d'actions 2024-2026 - Avenant

Après avoir entendu l'exposé, le Conseil Communautaire autorise le Président à signer l'avenant correspondant aux changements de terminologie des « Contrats pour la réussite de la transition écologique », en lieu et place des « Contrats de relance et de transition écologique ».

2. Attribution de compensation 2025

Le Conseil Communautaire valide le versement de la part d'attribution de compensation, liées aux précédents transferts de compétences, aux 3 communes dont les sommes sont positives suivant le tableau joint.

Communes	Attribution de compensation 2025
COURBILLAC	-5 964.15
ECHALLAT	-6 636.47
DOUZAT	-89.55
GENAC -BIGNAC	-10 319.30
MARCILLAC	-1 750.59
MAREUIL	-5 825.74
MONS	8 447.17
ROUILLAC	478 721.68
ST AMANT DE NOUERE	-1 236.89
ST CYBARDEAUX	-8 862.17
ST GENIS	-8 042.42
VAL D'AUGE	28 347.59
VAUX ROUILLAC	-4 841.04
TOTAL A VERSER	515 516.44

3. Créances éteintes – Budget Ordures Ménagères

Le Conseil Communautaire adopte l'admission en « créances éteintes » pour un montant de 337,50€ sur le budget ordures ménagères, selon les états transmis et arrêté à la date du 11 février 2025 ; et précise que cette dépense sera inscrite au compte 6542 « créances éteintes » du budget ordures ménagères.

4. Participation de la Communauté de Communes à des organismes extérieurs – Budget Principal 2025

Le Conseil Communautaire accepte d'inscrire les montants suivants :

Sur le compte 6553 :

SDIS 281 492,40 €

Sur le compte 65568 :

ATD 16 (saisine par voie électronique) 50,00 €
ATD 16 (hébergement messagerie) 40,00 €
SYMBA (GEMAPI) 8 681,00 €
SYBRA (GEMAPI) 37 281,68 €
SDEG (participation fonctionnement) 61 460,75 €
PLATEFORME D'APPUI A LA CHARENTE 10,00 €
MISSION LOCALE (1,40 €/habitant) 14 116,20 €
RESEAU INITIATIVES CHARENTE 630,00 €

Sur le compte 6281 :

CAUE (conseil) 600,00 €
AMF 867,13 €

Sur le compte 65748 :

LES SAVOIRS FAIRE DU COGNAC

2 489,98 €

LE CHEMIN DU HERISSON

3 586,00 €

5. Participation de la Communauté de Communes à des organismes extérieurs – Budget Habitat 2025*Le Conseil Communautaire accepte d'inscrire les montants suivants :***Sur le compte 65748 :**

ADIL

984,20 €

6. Adhésion ATD 16 (adhésion Infogérance)*Après avoir entendu les objectifs et enjeux de l'option « Infogérance » déployée par l'ATD 16, le Conseil Communautaire décide d'adhérer à la prestation proposée par l'ATD16, pour un coût annuel de 3500 €.***7. Adhésion AGEDI – ATD 16***Le Conseil Communautaire accepte d'adhérer au Syndicat Mixte ouvert AGEDI dans le cadre d'un partenariat en cours de finalisation entre le Syndicat Mixte Ouvert AGEDI et l'Agence technique de la Charente ATD16 sur le déploiement d'un nouveau logiciel de comptabilité.***8. Contrat Départemental d'Investissement – Avenant financier***Le Conseil Communautaire approuve l'actualisation des projets menés par la Communauté de Communes et valide la modification du contrat initial afin d'intégrer l'acquisition de bâtiments modulaires pour les professionnels de santé en lieu et place des projets de mobilités douces en raison des calendriers d'exécution et ainsi de réajuster les enveloppes financières soumises à financement.*

	Coût prévisionnel	Coût réel	Montant Sollicité Contrat Départemental
Création bureaux tertiaire – Place Thiers - Rouillac	60 000 €	46 788,36 €	37 430,69 €
Station Sport Nature patrimoine - Ferme des Bouchauds – St Cybardeaux	200 860,75€	200 853,93 €	59 978,36 €
Mobilités douces – Signalétiques et équipements – Territoire du Rouillacais	87 000 €		-8 368,06 €
Amélioration confort thermique - pôle Enfance du Rouillacais - Rouillac	30 000 €	29 386,78 €	23 509,42 €
Acquisition bâtiments modulaires pour professionnels de sante	100 000 €	En cours	21 074,53 €
TOTAL		329 140,84 €	141 993 €

9. Contrat Départemental d'Animations 2025

Après avoir entendu l'exposé, le Conseil Communautaire approuve le bilan 2024 des actions financées dans le cadre du Contrat Départemental d'Animation et autorise le Président à solliciter le concours financier du Conseil Départemental de la Charente à hauteur de 13 550,00 €, ainsi qu'à solliciter tout autre organisme dans le cadre des actions du dispositif Contrat Départemental d'Animation 2025.

FICHE ACTION	PORTEUR DU PROJET	ACTION	OBJECTIFS VISES	SUBVENTION CDC	SUBVENTION DEPARTEMENT
Fiche action 1	ALPR	Développement des activités périscolaires pour les adolescents	Favoriser la pratique de sports nouveaux et de disciplines artistiques chez les adolescents, en collaboration étroite avec le collège de Rouillac dans le cadre du foyer socio-éducatif.	Incluse dans la convention	2 375,00
Fiche action 2	La Palène	Développement d'ateliers culturels	Favoriser le déploiement d'ateliers culturels diversifiés et pour tous publics : chorale, cirque, théâtre, vidéo.	Incluse dans la convention	3 860,00 €
Fiche action 3	Office de Tourisme du Rouillacais	Été Actif et Solidaire	Coordonner et animer le dispositif Été Actif et Solidaire.	Incluse dans la convention	4 150,00 €
Fiche action 4	Communauté de Communes du Rouillacais	Réseau Parentalité du Rouillacais	Favoriser l'animation du territoire en valorisant les animations familiales comme outil socioculturel et éducatif ; conforter la qualité de vie en milieu rural en permettant aux familles de se retrouver autour d'un projet concernant l'enfant et les soutenir dans leur responsabilité éducative.		3 165,00 €

10. Fixation des loyers – Cabinet médicaux modulaires

Sur la base des loyers votés en 2022 et au regard des nouvelles dépenses engendrées, à hauteur de 52 111,77 € HT, le Conseil Communautaire valide les loyers à hauteur de 200 € / cabinet médical installé dans ces bungalows modulaires, à compter de février 2025.

11. Attribution des subventions 2025

Après avoir échangé et débattu, le Conseil Communautaire décide d'attribuer les subventions suivantes :

Demandes liées au fonctionnement général de l'association	Montant proposé 2025
AMICALE DES DONNEURS DE SANG	300,00 €
REGALADE	2 000,00 €

LE JARDIN A MALICES	3 700,00 €
AU PLAISIR DE LIRE	700,00 €
LES BALIVERNES	800,00 €
LA RONDE DES FINS BOIS	0 €
CLUB DES CINEPHILES	1 000,00 €
ASSOCIATION DE LA LOGERIE	500,00 €
NO MAD	2 000,00 €
Demandes liées au fonctionnement d'une écoles de jeunes	Montant proposé 2025
ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE DE ROUILLAC	800,00 €
CERCLE DE JUDO	1 500,00 €
KARATE CLUB ROUILLACAIS	1 000,00 €
CLUB DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE ROUILLAC	600,00 €
EVI-DANSE	1 000,00 €
IN6DANCE BREAKING SCHOOL	1 000,00 €
FOOTBALL CLUB GMG	1 000,00 €
FOOTBALL CLUB ROUILLAC	1 000,00 €
JARNAC FINS BOIS RUGBY	1 000,00 €
LE ROUILLACAIS A CHEVAL	2 000,00 €
LES CANASSONS DU LAC	1 000,00 €
TENNIS CLUB DE ROUILLAC	1 000,00 €
TENNIS DE TABLE - TTC SG	1 000,00 €
Demandes liées à de l'événementiel	Montant proposé 2025
ACJAR	500,00 €
COMITE DEPARTEMENTAL CYCLISTE DE LA CHARENTE	2 500,00 €
COMITE D'ANIMATION AUGES ST MEDARD	1 500,00 €
LES GALOCHES MAREUILLAISES	0 €
LES GUIDONS MAREUILLAIS	500,00 €
PETANQUE ROUILLACAISE	500,00 €
L'ALAMBIC	10 000,00 €
ASSOCIATION CULTURE ET PATRIMOINE DU ROUILLACAIS (ACPR)	500,00 €
MOSAIC	1 000,00 €
BATTERIE HARMONIE ROUILLAC	1 000,00 €
COMITE DES JUMELAGES DE ROUILLAC	2 000,00 €
LES SAVONS FOUS	1 100,00 €
LES VIEILLES MECANIKES DOUZATOISES	1 500,00 €
Demandes spécifiques	Montant proposé 2025
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE ROUILLAC	3 000,00 €
AMICALE DU PERSONNEL CDC	5 000,00 €
LES PETITES MAINS ROUILLACAISES	500,00 €
LES CAGOUILLETES DU 16	900,00 €

Questions diverses

Le Président annonce qu'une consultation pour une assistance à maîtrise d'ouvrage est lancée pour le projet de piscine communautaire.

Le calendrier des réunions publiques PLUi est rappelé.

VII. Représentations du Conseil communautaire – Agenda des Commissions

Prochaine séance du conseil communautaire :

Lundi 24 mars 2025 - 18h – Salle Communautaire.